

Fiche Technique:Formation consignation

Objectifs de la formation

- Identifier et cartographier toutes les sources d'énergie et leurs modes de dissipation.
- Clarifier les responsabilités et appliquer une procédure standardisée et traçable.
- Maîtriser les étapes: préparation, isolement, verrouillage/étiquetage, vérification d'absence d'énergie.
- Sélectionner et poser correctement cadenas, obturateurs, brides, purges et obturations.
- Assurer la déconsignation et la remise en service en sécurité, avec contrôles croisés et communication.
- Analyser les écarts et améliorer plans d'isolement, fiches et pratiques.

Population cible

Destinée aux entreprises et équipes exposées aux énergies dangereuses, chargées d'appliquer, superviser ou auditer la consignation.

- Techniciens et responsables de maintenance; équipes d'exploitation, méthodes et HSE.
- Électriciens et automaticiens (armoires, lignes, essais).
- Mécaniciens, hydrauliciens et spécialistes des utilités.
- Opérateurs de production (sécurisation avant nettoyage/réglage).
- Encadrants et donneurs d'ordres (permis de travail, plans d'isolement, coordination).
- Sous-traitants intervenant sur site.

Couvre les énergies électriques, mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, thermiques et gravitationnelles.
Contenus ajustés au secteur et à la complexité des installations.

Durée de la formation

Élément	Détail
Durée	1 à 2 jours selon le niveau visé, l'effectif et la complexité des équipements.
Pédagogie	Apports techniques, études de cas, démonstrations et mises en situation (maquettes ou sur site).
Adaptation	Contenus ajustés aux profils, à l'autonomie attendue et aux exigences du site.
Documents	Analyse des documents internes; supports remis pour faciliter l'appropriation et la diffusion.

Programme de la formation

Module 1 : Principes fondamentaux et responsabilités

- Cadre, vocabulaire et hiérarchie des mesures de prévention.
- Rôles (émetteur, exécutant, co-activité) et lien avec permis de travail.

Module 2 : Identification des énergies et points d'isolement

- Analyse des équipements; repérage des sources (y compris énergies stockées).
- Construction de plans d'isolement lisibles et réutilisables.

Module 3 : Verrouillage et étiquetage (mise en œuvre)

- Choix et pose des dispositifs; prévention des manipulations non autorisées.
- Séquence complète avec vérification d'absence d'énergie.

Module 4 : Déconsignation et remise en service

- Levée coordonnée des verrouillages; contrôles contradictoires et tests progressifs.
- Traçabilité de fin d'intervention et communication aux exploitants.

Module 5 : Amélioration continue et retours d'expérience

- Analyse d'écarts et d'incidents évités; mise à jour des documents et signalétique.
- Mise en situation de synthèse et plan d'actions.